

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Arrêté portant désignation du site Natura 2000 Barrage d'Artix et Saligue du Gave de Pau  
(zone de protection spéciale)**

NOR : DEV N 06 50 15 5 A

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu la directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 modifiée concernant la conservation des oiseaux sauvages, notamment son article 4 et son annexe I ;

Vu le code de l'environnement, notamment le II et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-2, R. 414-3, R. 414-5 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 relatif à la liste des espèces d'oiseaux qui peuvent justifier la désignation de zones de protection spéciale au titre du réseau écologique européen Natura 2000 selon l'article L. 414-1-II (1<sup>er</sup> alinéa) du code de l'environnement ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés ;

**Arrête :**

**Art. 1<sup>er</sup>** - Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 Barrage d'Artix et Saligue du Gave de Pau » (zone de protection spéciale FR7212010) l'espace délimité sur la carte au 1/100000 ci-jointe, s'étendant sur une partie du territoire des communes suivantes du département des Pyrénées-Atlantiques : Abidos, Abos, Arbus, Artiguelouve, Artix, Aussevielle, Bésingrand, Denguin, Labastide-Cézéracq, Lacq, Laroin, Lescar, Lons, Noguères, Os-Marsillon, Pardies, Poey-de-Lescar, Siros, Tarsacq.

**Art. 2** - La liste des espèces d'oiseaux justifiant la désignation du « site Natura 2000 Barrage d'Artix et Saligue du Gave de Pau » figure en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que la carte visée à l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus peuvent être consultées à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, à la direction régionale de l'environnement d'Aquitaine, ainsi qu'à la direction de la nature et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable.

**Art. 3** - Le directeur de la nature et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le **24 MARS 2006**

  
Nelly OLAN

Annexe

A l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR7212010 Barrage d'Artix et Saligné du Gave de Pan  
(zone de protection spéciale)

Liste des espèces d'oiseaux justifiant cette désignation

1 - Liste des espèces d'oiseaux figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (1<sup>er</sup> alinéa) du code de l'environnement

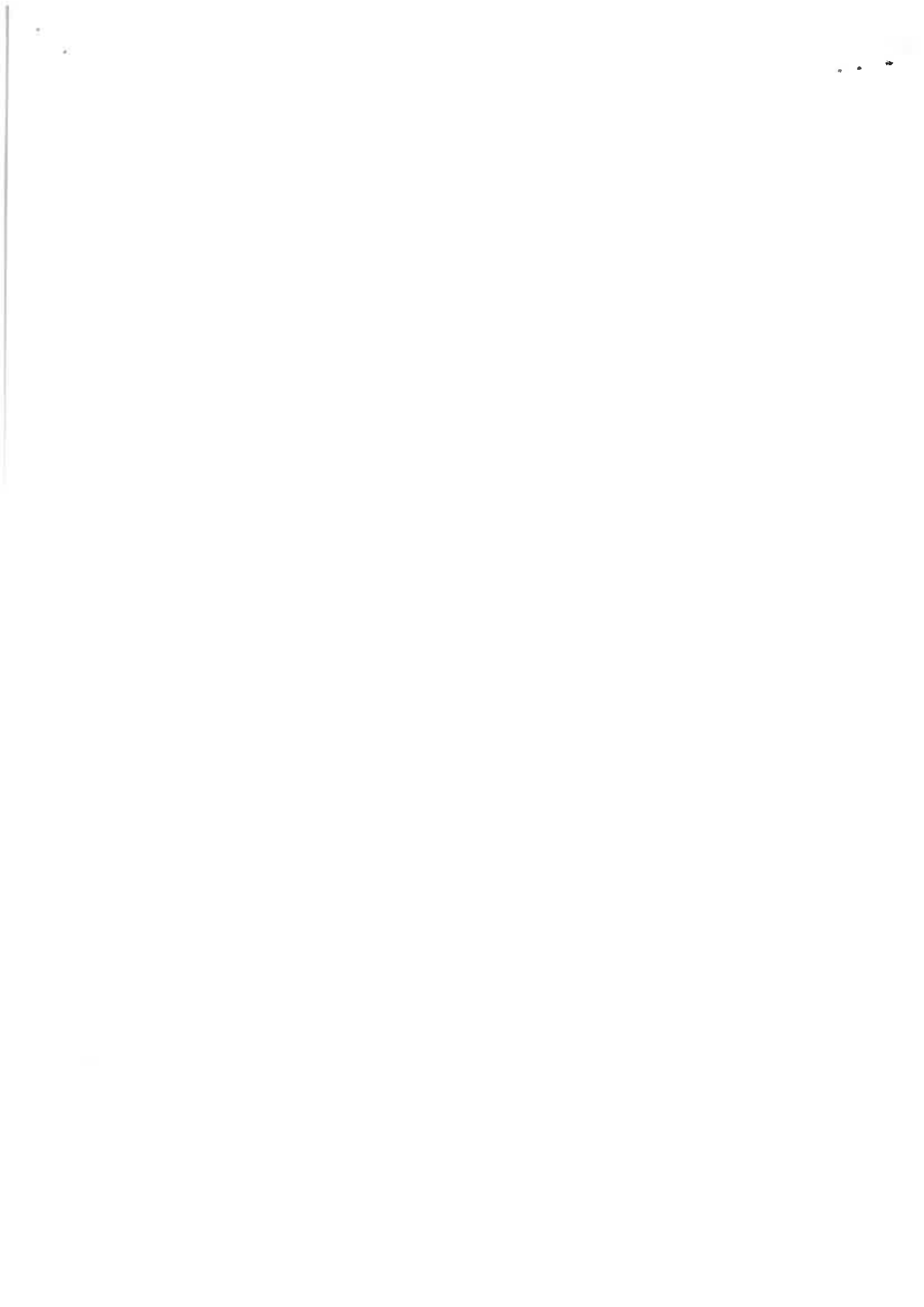
A092	Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>
A026	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>
A132	Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>
A094	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>
A157	Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>
A023	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>
A022	Blongios nain	<i>Exobrychus minutus</i>
A081	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>
A166	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>
A031	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>
A151	Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>
A024	Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>
A131	Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>
A060	Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>
A027	Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>
A127	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>
A196	Guifette moustac	<i>Chlidonias hybridus</i>
A197	Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>
A068	Harle piette	<i>Mergellus albellus</i>
A029	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>
A119	Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
A073	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
A074	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>
A034	Spatulé blanche	<i>Platalea leucorodia</i>
A193	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>

2 - Liste des autres espèces d'oiseaux migrateurs justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-II (2<sup>ème</sup> alinéa) du code de l'environnement

A156	Barge à queue noire	<i>Limosa litmosa</i>
A145	Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>
A149	Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>
A153	Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>
A051	Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>
A053	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>
A054	Canard pilet	<i>Anas acuta</i>
A050	Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>

A056 Canard souchet  
A161 Chevalier arlequin  
A165 Chevalier culblanc  
A162 Chevalier gambette  
A168 Chevalier guignette  
A036 Cygne tuberculé  
A086 Epervier d'Europe  
A096 Faucon crécerelle  
A099 Faucon hobereau  
A125 Foulque macroule  
A059 Fuligule milouin  
A061 Fuligule morillon  
A123 Gallinule Poule d'eau  
A067 Garrot à oeil d'or  
A183 Goéland brun  
A459 Goéland leucophée  
A017 Grand Cormoran  
A005 Grèbe huppé  
A008 Grèbe à cou noir  
A230 Guépier d'Europe  
A249 Hirondelle de rivage  
A028 Héron cendré  
A025 Héron garde-boeufs  
A179 Mouette rieuse  
A058 Nette rousse  
A136 Petit Gravelot  
A118 Râle d'eau  
A052 Sarcelle d'hiver  
A055 Sarcelle d'été  
A142 Vanneau huppé  
A209 Tourterelle turque  
A219 Chouette hulotte  
A208 Pigeon ramier

*Anas chipeata*  
*Tringa erythropus*  
*Tringa ochropus*  
*Tringa totanus*  
*Actitis hypoleucos*  
*Cygnus olor*  
*Accipiter nisus*  
*Falco tinnunculus*  
*Falco subbuteo*  
*Fulica atra*  
*Aythya ferina*  
*Aythya fuligula*  
*Gallinula chloropus*  
*Bucephala clangula*  
*Larus fuscus*  
*Larus cachinnans*  
*Phalacrocorax carbo*  
*Podiceps cristatus*  
*Podiceps nigricollis*  
*Merops apiaster*  
*Riparia riparia*  
*Ardea cinerea*  
*Bubulcus ibis*  
*Larus ridibundus*  
*Netta rufina*  
*Charadrius dubius*  
*Rallus aquaticus*  
*Anas crecca*  
*Anas querquedula*  
*Vanellus vanellus*  
*Streptopelia decaocto*  
*Strix aluco*  
*Columba palumbus*





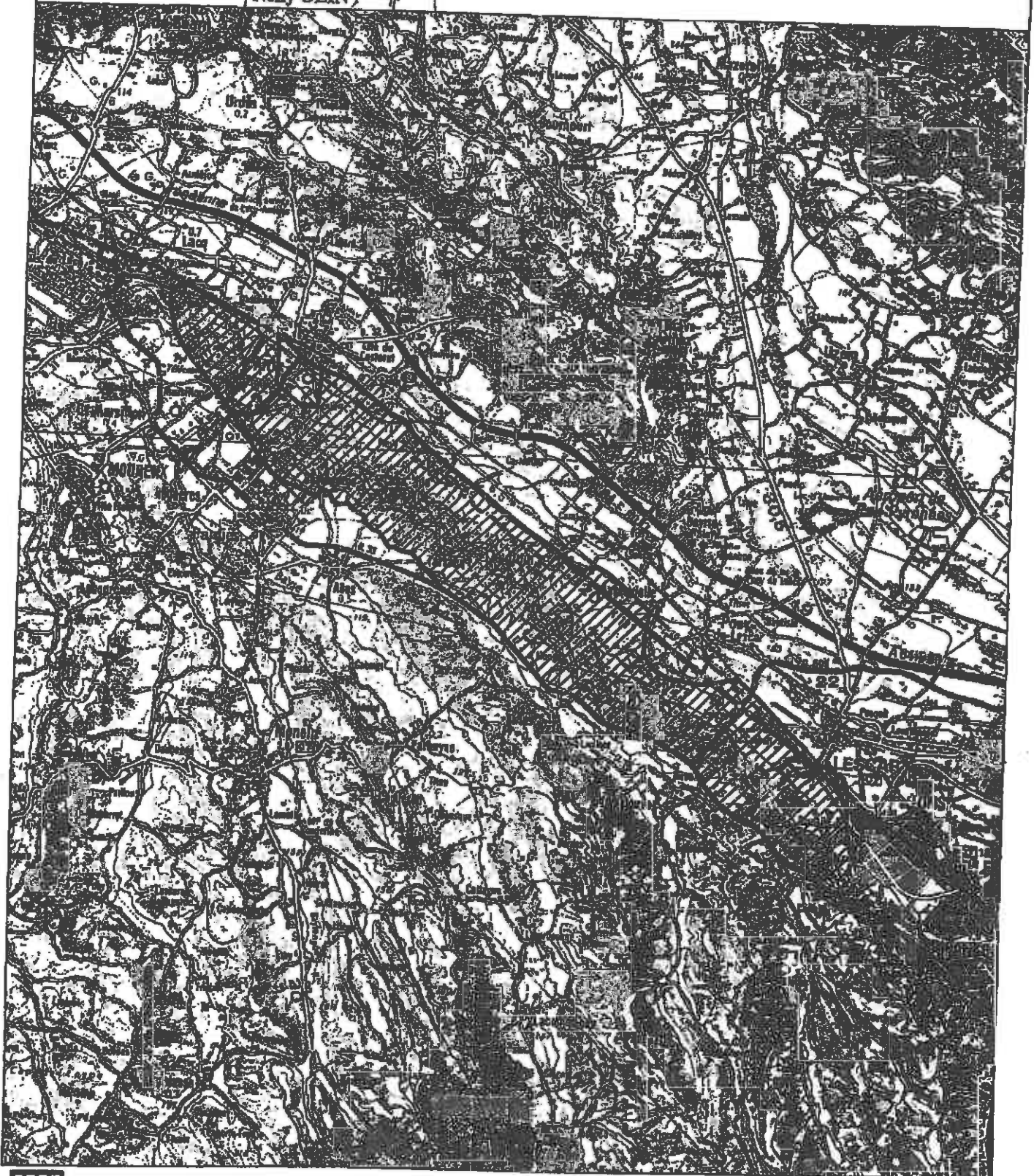
Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE  
ET DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

**SITE NATURA 2000 Barrage d'Artix et Saligne du Gave de Pau (ZPS)**  
FR7212010 (Pyrénées-Atlantiques)  
Carte au 1/100 000 (fond IGN scan100) annexée à l'arrêté de désignation de la ZPS.  
Signé le : **24 MARS 2006**

La ministre de l'écologie et du développement durable

Nelly OLIN



 ZPS

Fond scan100® - IGN© 2001



Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique Floristique de la Région Aquitaine

Numéro : 8694

Type : 2

Ancien numéro : 6494 N° SFF 12970

**RESEAU HYDROGRAPHIQUE DU COURS INFERIEUR DU GAVE DE PAU**

Auteur(s): COMITE DES INVENTAIRES AQUITAINE

Date de description: 1989 02

Superficie : 5260 ha

Altitude : 4 - 1600 m

Liste des communes concernées par la zone :

64500	SALLES-MONGISCARD
64502	SANES
64505	SARPOURENX
64525	SIROS
64535	TARBACQ
64550	UZES
40077	CAUNILLE
40118	HABAS
40120	HASTINGUES
40132	LABATUT
40212	ORTHEVIELLE
40224	PETREHORADE
40231	PORT-DE-LANNE
40254	SAINT-CRICQ-DU-GAVE
40306	SORDE-L'ABBAYE
64003	ABIDOS
64005	ABOS
64037	ARBUS
64041	ARESSY
64042	ARGAGNON
64054	ARROS-DE-NAY
64058	ARTHEZ-D'ASSON
64060	ARTIGUELOUVE
64061	ARTIX
64067	ASSAT
64068	ASSON
64087	BAIGTS-DE-BEARN
64091	BALIBOS
64101	BAUDREIX
64110	BEOST
64112	BERENX
64117	BESINGRAND
64129	BILLERE
64131	BIRON
64132	BIANOS
64133	BOEIL-BEZING
64138	BORDES
64177	CASTETIS
64191	COARRAZE
64198	DENGUIN
64237	GELOS
64270	IGON

N.B. : Les informations "Activités humaines", "Mesures" et "Statut de propriétés" ne sont données qu'à titre indicatif et doivent être vérifiées avant utilisation.

64284	JURANCON
64288	LABASTIDE-CEZERACQ
64300	LACQ
64301	LAGOR
64305	LAHONTAN
64315	LAROIN
64335	LESCAR
64339	LESTELLE-BETHARRAM
64348	LONS
64353	LOUVIE-JUZON
64354	LOUVIE-SOUBIRON
64367	MASLACQ
64373	MAZERES-LEZONS
64376	MEILLON
64386	MIREPEIX
64396	MONT
64400	MONTAUT
64413	NARCASTET
64417	NAY-BOURDETTES
64430	ORTHEZ
64431	OS-MARSILLON
64443	PARDIES
64444	PARDIES-PIETAT
64445	PAU
64448	POBY-DE-LESCAR
64461	PUYCO-BELLOCQ-RAMOUS
64467	RONTIGNON
64469	SAINT-ABIT

**Typologie :** (le premier type donné est le type principal)

(En périphérie :)

15	Cours d'eau rapide
16	Cours d'eau lent
17	Lac, réservoir, étang
18	Marais, tourbière
21	Forêt, bois
26	Plaine
30	Vallée

**Lithologie :**

(En périphérie :)

6	Sables et alluvions siliceux
12	Argiles, marnes, limons
18	vases

**Activités humaines :**

(En périphérie :)

1	Agriculture
3	Elevage
4	Pêche
5	Chasse
7	Tourisme et équipement de loisir
8	Habitat dispersé
11	Industrie, exploitation

**Mesures :**

(En périphérie :)

1	Nul
3	Plan d'Aménagement rural (P.A.R.)

N.B. : Les informations "Activités humaines", "Mesures" et "Statut de propriété" ne sont données qu'à titre indicatif et doivent être vérifiées avant utilisation.



4	Plan d'occupation des sols (POS)
5	Zone urbaine (ZU)
7	Zone NB
8	Zone NC
11	Zone soumise à drainage
0	Indéterminée

**Statut de propriété :**

(En périphérie :)

0	Indéterminé
4	Collectivité régionale ou locale
6	Domaine public fluvial (DPF)
2	Privé

N.B. : Les informations "Activités humaines", "Mesures" et "Statut de propriété" ne sont données qu'à titre indicatif et doivent être vérifiées avant utilisation.

**7 - Interet**

*Synthèse des éléments précisant le niveau d'intérêt : aspects biologique (voir liste d'espèces), écologiques, géologiques, géomorphologiques, climatique, paysage, spéléologique, pédagogique etc ...*

**Intérêt biologique :**

Faune vertébrée exceptionnelle avec en particulier la présence d'espèces rares et en voie de régression en France.

Sur le plan ornithologique, les secteurs de salgues constituent des zones humides majeures au niveau de l'Aquitaine et du Bassin Adour Garonne, avec 55 espèces nicheuses dont une colonie d'Aigrettes gazettes et de Hérons Bihoreaux respectivement au 9ème et 10ème rang par leur importance numérique en France.

40 espèces hivernent et 76 espèces stationnent durant les migrations. On remarquera en particulier l'hivernage régulier du Balbuzard pêcheur, fait rarissime en France continentale.

Sur le plan mammologique, la présence du Vison d'Europe et du Desman des Pyrénées fait de ce réseau hydrographique une zone majeure pour les mammifères des zones humides.

**Intérêt écologique :**

Présence de biotopes variés dont certains sont propres au sud-ouest de la France (Salgues). Ces biotopes sont souvent peu perturbés, peu pollués et riches trophiquement.

L'ensemble du cours du Gave de Pau constitue donc un excellent secteur d'hivernage et de halte migratoire.

Le régime torrentiel pluvio-nival du Gave de Pau induit une grande diversité de stades de colonisation végétale conditionnant la diversité faunistique.

Les ripisylves protègent les nappes phréatiques de la pollution (rôle d'épurateur naturel des nitrates joué par l'Aufaine en particulier) (Pinay & LABROUE 1986).

Certaines zones, difficilement pénétrables pour l'homme, constituent des refuges pour les grands mammifères et sont favorables à la reproduction d'espèces farouches, telles que certains rapaces.

**Potentialités biologiques de la zone:**

- \* Certains secteurs peuvent potentiellement abriter de nouvelles colonies d'Ardéidés.
- \* Frayères potentielles pour le Saumon actuellement non accessibles à cause de barrages infranchissables.
- \* Les salgues peuvent encore abriter la Loutra présente il y a quelques années dans ces zones.

**8 - Dégradations et Menaces : Protection souhaitées****Dégradations réalisées, en cours ou prévisibles**

L'exploitation incontrôlée des gravats (gravères) provoquant une érosion régressive du lit du gave, et la construction d'épis et de seuils contribuant à modifier le régime hydrique du gave conduisant à long terme à la disparition des secteurs de salgues et des zones de frayère de saumon. Le régime hydrique du gave est également fortement perturbé par de nombreuses usines hydro-électriques.

Chasse excessive dans les salgues qui limite la reproduction des Ardéidés et des Anatidés.

Remplacement des boisements humides naturels par des plantations de peupliers.

Barrages entravant la remontée des saumons.

Pollution légère sur certains secteurs (aval de Pau, d'Orthez) voire importante au niveau du complexe industriel du Lacq.

Projets d'aménagement de certains secteurs des salgues en espaces ludo-touristiques.

**Utilité et urgence d'une protection, forme souhaitable ; protection en cours**

Arrêté de biotope sur l'ensemble des salgues.

Aménagement de barrages infranchissables pour les saumons à l'aide d'échelles à poisson. Amélioration de la collecte des eaux usées et du traitement des eaux afin de réduire la pollution azotée.

## **Bibliographie**

*Références bibliographiques complètes concernant la zone*

Pinay G. & LABROUE L. 1986 : Une station d'épuration naturelle des nitrates transportés par les nappes alluviales : l'aurnaie glatineuse. C.R. Acad. Sc. Paris 302 série III (17) : 629-632

MERLE J. Y 1974 Artix l'hiver in Pyrénées vivantes  
Ed. SAEF, Colmar, Ingersheim 209 pp

FLEURY A. 1977 : Dénombrement d'Anatidae hivernants sur les côtes et les plans d'eau équivalents hiver 1976-1977 Le Courbageot 4 : 20-24

HARLE P., LE BAL J.-C., BLAKE G. et DESAULNAY P. 1979 : Etude phénologique et variations numériques de l'avifaune du Lac d'Artix. LE Courbageot 6 : 1-9

Anonyme 1979 : Comité de défense du Lac d'Artix et des Saligues du Gave de Pau, photocopié 19 pages.

DENDALETCH C. 1982 : Guía de los Pirineos Omega, Barcelona 780 pp

Anonyme 1984 : Le Saumon dans les bassins de l'Adour et de la Nivelle.  
Rapport d'étude Conseil Supérieur de la Pêche Délégation régionale Midi- Pyrénées- Aquitaine Min. de L' Env. 187 pages

Anonyme 1987 : Qualité de l'eau des principales rivières du département Pyrénées Atlantiques ( évolution 1971-1985 ) Qualité des plages en 1985  
Agence de l'Eau Adour Garonne, Ministère de l'Environnement.

Experts-informateurs : BOUDAREL P., HAFFNER P., ELOSEGI I, KOBIERCZKY E., DURAND J.-P., HIPPOLYTE J., LECONTE M., GUYOT A.

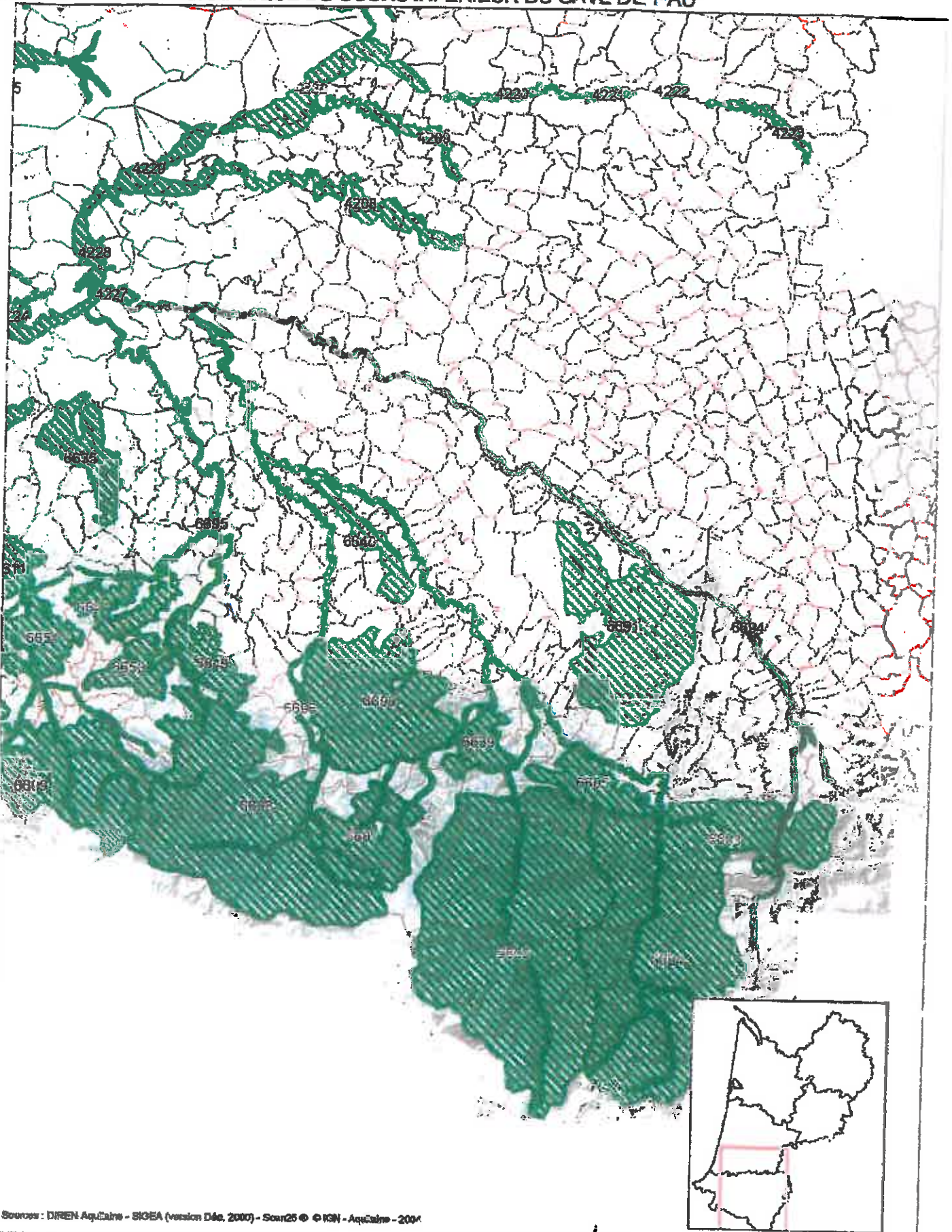
**10 - Nombre d'annexes :** 0

**numéro d'annexe :** 0

N.B. : Les informations "Activités humaines", "Mesures" et "Statut de propriétés" ne sont données qu'à titre indicatif et doivent être vérifiées avant utilisation.



RESEAU HYDROGRAPHIQUE DU COURS INFÉRIEUR DU GAVE DE PAU



Sources : DIREN Aquitaine - SIGEA (version Déc. 2000) - Scan25 © IGN - Aquitaine - 2004

DIREN Aquitaine

Date d'impression : 18/01/2005

Numéro de la planche : 1 sur 1

0 12.5 25 km



Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Fauristique Floristique de la Région Aquitaine

Numéro : 6643 0000

Type : 1

Ancien numéro : 6443 N° SFF 10794

**BOIS D'ARBUS ET D'ABOS**

Auteur(s) : COMITE DES INVENTAIRES AQUITANE

Date de description : 1985 05

Superficie : 1390 ha

Altitude : 126 - 291 m

Liste des communes concernées par la zone :

64535 TARSACQ

64005 ABOS

64027 ARBUS

64060 ARTIGUELOUVE

64072 AUBERTIN

Typologie : (le premier type donné est le type principal)

(En périphérie :)

21 Forêt, bois

24 Prairies et terres cultivées sans bo.

22 Bocage (haie et culture)

Lithologie :

(En périphérie :)

5 Grès, quartzites ou conglomérats

12 Argiles, marnes, limons

Activités humaines :

(En périphérie :)

1 Agriculture

3 Elevage

8 Habitat dispersé

5 Chasse

7 Tourisme et équipement de loisir

Mesures :

(En périphérie :)

1 Nul

3 Plan d'Aménagement rural (P.A.R.)

8 Zone NC

5 Zone urbaine (ZU)

7 Zone NB

0 Indéterminée

28 Réserve de chasse approuvée

0 Indéterminée

28 Réserve de chasse approuvée

Statut de propriété :

(En périphérie :)

0 indéterminé

4 Collectivité régionale ou locale

N.B. : Les Informations "Activités humaines", "Mesures" et "Statut de propriété" ne sont données qu'à titre indicatif et doivent être vérifiées avant utilisation.

### **7 - Interet**

*Synthese des éléments précisant le niveau d'intérêt : aspects biologique (voir liste d'espèces), écologiques, géologiques, géomorphologique, climatique, paysage, spéléologique, pédagogique etc ...*

**Intérêt écologique :**

- Accueillent les principales espèces forestières de la région
- Landes favorables aux busards
- Zone forestière étendue (rare dans le piémont béarnais)

**Potentialités biologiques de la zone:** Peut accueillir certains rapaces forestiers rares durant la période de nidification (alge, botté, autour)

---

### **8 - Dégradations et Menaces : Protection souhaitées**

*Dégradations réalisées, en cours ou prévisibles*

- Nombreuses routes forestières
- Aménagements touristiques dans certains secteurs
- Enrésinement des Landes

*Utilité et urgence d'une protection, forme souhaitable ; protection en cours*

---



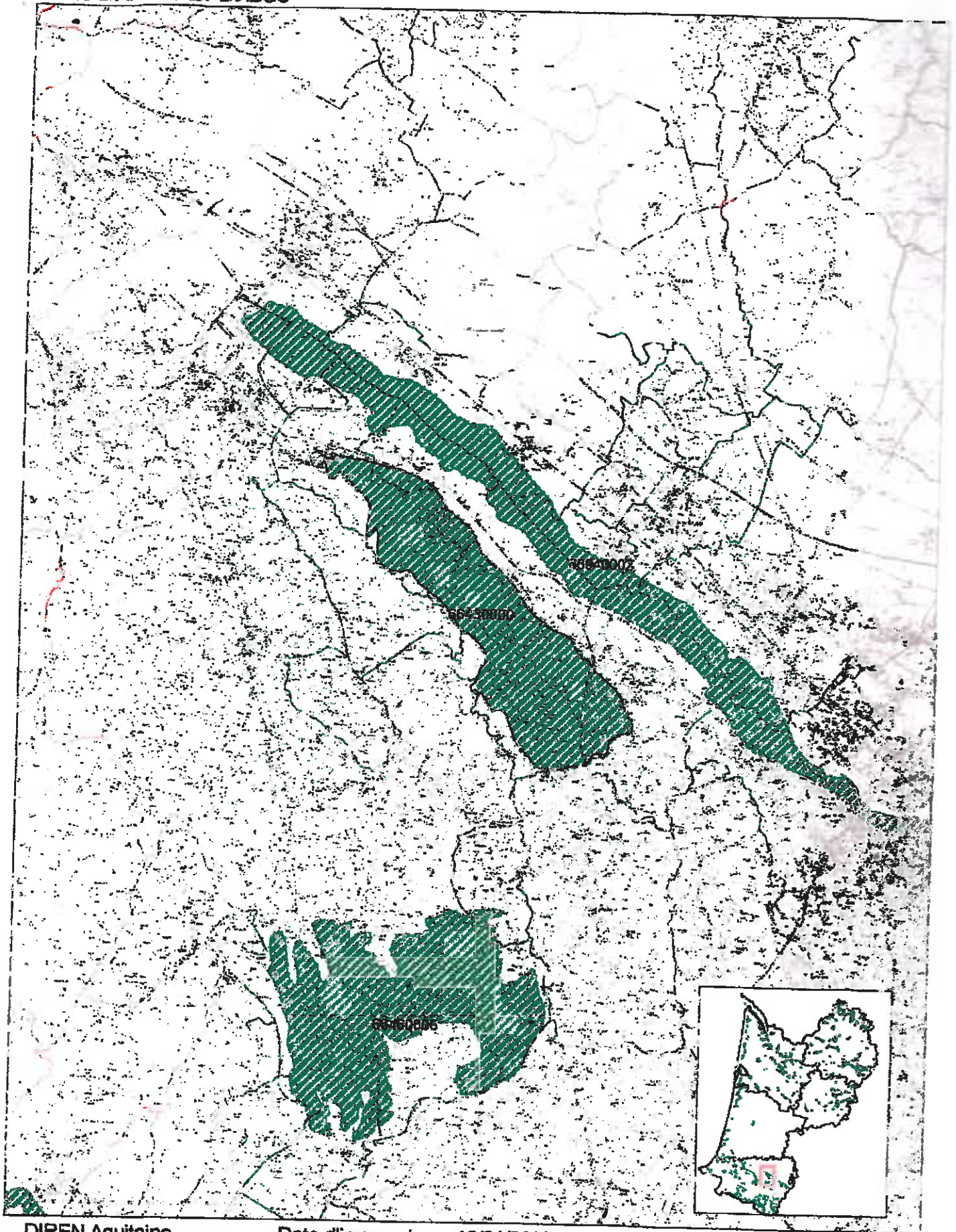


**Bibliographie**      *Références bibliographiques compètes concernant la zone*  
Experts informateurs : P. BOUDAREL - P. HAFFNER - M. LECONTE

**10 - Nombre d'annexes :**                    1  
**numéro d'annexe :**                        0

**N.B. : Les informations "Activités humaines", "Mesures" et "Statut de propriété" ne sont données qu'à titre indicatif et doivent être vérifiées avant utilisation.**







Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique Floristique de la Région Aquitaine

Numéro : 6684 0002

Type : 1

Ancien numéro : 6484 0002 N° SFF 6688

LAC D'ARTIX ET LES SALIGUES AVAL DU GAVE DE PAU

Auteur(s) : COMITE DES INVENTAIRES AQUITAINE

Date de description : 1987

Superficie : 1510 ha

Altitude : 100 - 170 m

Liste des communes concernées par la zone :

64525	SIROS
64535	TARSACQ
64005	ABOS
64037	ARBUS
64060	ARTIGUELOUVE
64061	ARTIX
64117	BESINGRAND
64129	BILLERE
64198	DENGUIN
64284	JURANCON
64288	LABASTIDE-CHERACQ
64315	LAROIN
64315	LESCAR
64348	LONS
64443	PARDIES
64448	POBY-DE-LESCAR

Typologie : (le premier type donné est le type principal)

(En périphérie :)

17	Lac, réservoir, étang
15	Cours d'eau rapide
16	Cours d'eau lent
18	Marais, tourbière
21	Forêt, bois

Lithologie :

(En périphérie :)

19	Autres (préciser)
----	-------------------

Activités humaines :

(En périphérie :)

1	Agriculture
3	Elevage
5	Chasse
4	Pêche
11	Industrie, exploitation
8	Habitat dispersé
17	Autre (préciser)
2	Sylviculture
7	Tourisme et équipement de loisir

Mesures :

(En périphérie :)

1	Nul
3	Plan d'Aménagement rural (P.A.R.)

N.B. : Les informations "Activités humaines", "Mesures" et "Statut de propriété" ne sont données qu'à titre indicatif et doivent être vérifiées avant utilisation.

5	Zone urbaine (ZU)
4	Plan d'occupation des sols (POS)
11	Zone soumise à drainage
6	Zone NC
17	Parc national, zone périphérique

Statut de propriété :

(En périphérie :)

4	Collectivité régionale ou locale
---	----------------------------------

N.B. : Les informations "Activités humaines", "Mesures" et "Statut de propriété" ne sont données qu'à titre indicatif et doivent être vérifiées avant utilisation.

**Bibliographie** *Références bibliographiques complètes concernant la zone*

MERLE J. Y 1974 : Artix l'hiver in Pyrénées vivantes  
Ed. SAEP, Colmar, Ingersheim . 209 pp

FLEURY A. 1977 : Dénombrement d' Anatidae hivernants sur les côtes et les plans d' eau aquitains hiver 1976-1977 Le Courbageot 4 : 20-24

HARLE P., LE BAIL J-C., BLAKE G. et DESAULNAY P. 1979 : Etude phénologique et variations numériques de l' avifaune du Lac d' Artix . LE Courbageot 6 : 1-9

Comité de défense du Lac d' Artix et des Salgues du Gave de Pau ( 1979 ) polycopié  
pp 19

Informateurs : GEMA = Groupe d' Etudes des Mammifères d' Aquitaine  
CROAP = Centre Régional d' Ornithologie Aquitaine-Pyrénées  
J.P. DURAND

**10 - Nombre d'annexes :** 5  
**numéro d'annexe :** 0

**N.B. :** Les informations : "Activités humaines", "Mesures" et "Statut de propriété" ne sont données qu'à titre indicatif et doivent être vérifiées avant utilisation.

**7 - Interet**

Synthese des éléments précisant le niveau d'intérêt : aspects biologique (voir liste d'espèces), écologiques, géologiques, géomorphologiques, climatique, paysager, spéléologique, pédagogique etc ...

**Intérêt écologique :**

Biotope original ( type salignues ) propre à la région du Sud-Ouest de la France.

Saligue = ripisylve climatique des cours d' eau de régime pluvio-nival présentant une stratification végétale très importante. Diversité maximale en espèces ( cf liste d' oiseaux ). Vasières et peuplements végétaux palustres.

**Intérêt ornithologique majeur :**

Zone humide majeure au niveau de l' Aquitaine et du bassin Adour-Garonne ( 3ème rang ).

55 espèces d' oiseaux nicheurs, dont une colonie d' Egrette garzettes et de Hérons bijou respectivement au 9ème et 10ème rang, par leur importance numérique en France. 40 espèces hivernantes et 78 espèces stationnant durant les migrations post et pré-nuptiales.

**Intérêt mammalogique :**

Présence présumée de la Loure et du Vison d' Europe. Présence certaine du Desman des Pyrénées.

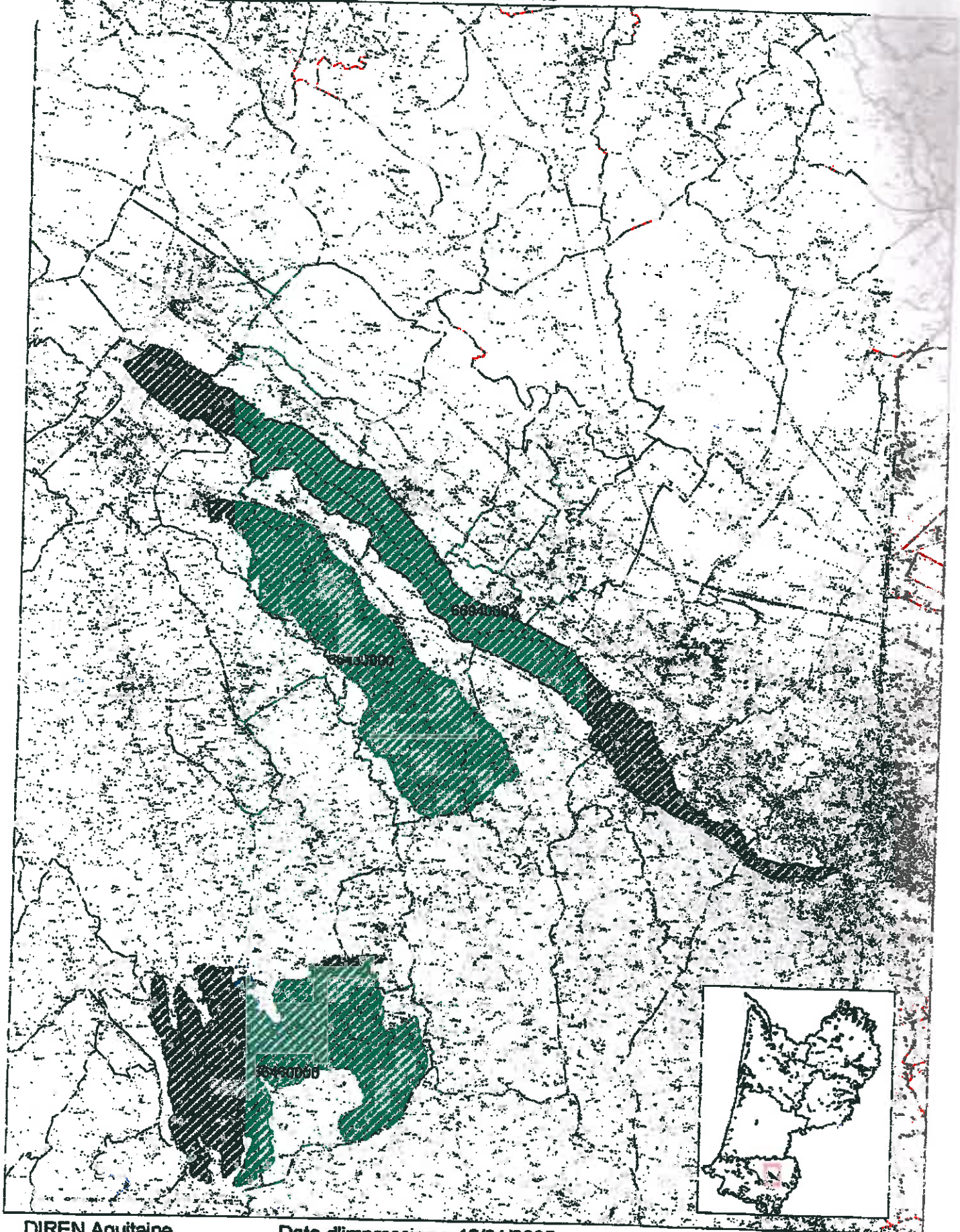
**Potentialités biologiques de la zone:****8 - Dégradations et Menaces : Protection souhaitées****Dégradations réalisées, en cours ou prévisibles**

- \* Exploitation incontrôlée des granulats ( gravières ) dans le lit majeur du gave provoquant une érosion régressive du lit du gave dont l' aboutissement final engendrera la construction d' épis et de seuils en galets du gave !
- \* Chasse excessive dans la Saligue qui limite la reproduction des Ardeidés et des Anatidés.
- \* Projet d' aménagement des milieux de salgues en espaces ludo-touristiques.
- \* Remplacement des chenaux riverains humides par la populiculture.

**Utilité et urgence d'une protection, forme souhaitable ; protection en cours**

Arrêté de biotope sur l' ensemble de la zone interdisant les dégradations en cours.





DIREN Aquitaine

Date d'impression : 18/01/2005

Numéro de la planche : 1 sur 1

0 2.5 5 km

